



L'ÉTÉ SERA-T-IL CHAUD POUR LES ÉPARGNANTS ?

- > L'incertitude politique pourrait susciter l'inquiétude des investisseurs pendant la trêve estivale. Il ne faut cependant pas perdre de vue ses objectifs financiers et l'intérêt d'investir sur le long terme.

Alors que les investisseurs préparent leurs valises pour aller profiter du soleil, certains pourraient s'inquiéter de laisser leur portefeuille vulnérable face à la volatilité des marchés... à tort ou à raison ?

Comment la période estivale influence-t-elle les marchés ?

Si l'on compare les étés successifs de ces 30 dernières années, les actions européennes, selon le MSCI Europe Index¹, ont progressé au cours de 17 étés et ont reculé durant les 13 autres². Face à cette incertitude, nous suggérons de rester investi durant la période estivale plutôt que de jouer aux devinettes chaque été et tenter d'anticiper les tendances du marché.

D'une manière générale, en multipliant les opérations sur les marchés, non seulement on court le risque de se tromper sur les moments où vendre et acheter, mais également de passer à côté du paiement des intérêts - au travers des dividendes d'actions ou des coupons d'obligations - sans oublier qu'investir dans une unité de compte se conçoit à moyen terme et non sur une période restreinte.

Rien ne sert de courir ; il faut partir à point.

Lorsque l'on prend en considération la hausse des marchés et qu'on y ajoute les dividendes, nous considérons qu'à long terme la bourse a plutôt tendance à récompenser les investisseurs patients qui ne multiplient pas les opérations de rentrée et de sortie.

En trente ans, depuis janvier 1987, les actions mondiales du MSCI World Index¹ ont offert un rendement total de 435,8 %. Cela signifie qu'un investissement de 1 000 euros vaudrait donc 5 358 euros aujourd'hui. Ainsi, un placement de 500 euros par mois depuis janvier 1987 en actions mondiales constituerait aujourd'hui un patrimoine de 405 000 euros si cette somme était restée investie pendant 30 ans. De quoi financer un projet personnel ou professionnel ! Bien évidemment, un tel investissement ne s'accompagne pas sans un risque accru de perte en capital, surtout quand il s'agit des actions.

Les investissements sur le marché obligataire ne dérogent pas à cette tendance. La performance des bons du trésor américain a fluctué au cours du temps, elle a par exemple grimpé de 20,1 % pendant la crise financière de 2008 car les investisseurs recherchaient des « valeurs refuges » avant de dégringoler de 11,1 % l'année suivante suite au regain de confiance du marché³.

« Alors que les épargnants s'apprêtent à partir en vacances, que doivent-ils faire — et surtout ne pas faire! — pour que leurs placements passent un bon été ? »

¹ MSCI Europe Index suit les entreprises de grande et moyenne capitalisation des pays européens.

² Moyenne du rendement total du MSCI Europe Index du 1er mai au 2ème samedi de septembre de chaque année.

³ Le rendement des bons du trésor américain sont calculés sur les obligations à 10 ans à échéance constante. Les rendements comprennent les coupons et l'appréciation du cours. Source : base de données de la réserve fédérale de St Louis, http://pages.stern.nyu.edu/~adamodar/New_Home_Page/datafile/histretSP.html



RENDEMENTS

Toutefois, en restant investis sur 30 ans (donc depuis le début de l'année 1987), les bons du trésor américain auraient généré un revenu annuel brut moyen de 6,17 %. Cela reflète l'impact positif qu'un réinvestissement régulier des coupons obligataires (intérêts perçus) peut représenter ainsi que les bénéfices à maintenir un horizon d'investissement sur le long terme.

Alors que dire à vos clients avant le grand départ du mois d'août ?

- > Garder le cap par rapport à leurs objectifs
- > Ne pas prendre de décisions impulsives en lisant la presse financière

Ce document promotionnel est conçu exclusivement à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne saurait être engagée par une prise de décision sur la seule base de ces informations.

Les chiffres cités ont trait aux années ou aux mois écoulés et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué dans ou associé à la composition, au calcul ou à la création des données MSCI ne font aucune déclaration ni n'offrent aucune garantie expresse ou implicite quant à ces données (ou aux conséquences de leur utilisation), et l'ensemble desdits tiers décline expressément par les présentes toute responsabilité concernant l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la conformité de tout ou partie de ces données. Sans limitation de ce qui précède, MSCI, ses filiales ou tout autre tiers impliqué dans ou associé à la composition, au calcul ou à la création des données ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables d'aucuns dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris les pertes encourues) même si l'éventualité de ces dommages leur a été signifiée. Toute reproduction ou distribution des données MSCI est interdite, sauf consentement exprès et écrit de MSCI.

AXA Investment Managers Paris – Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 1 384 380 euros immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 353 534 506. Siège social : «Majunga », 6, Place de la Pyramide 92 800 Puteaux, France. Entreprise agréée en tant que société de gestion par l'Autorité des marchés Financiers (AMF) le 7 avril 1992, sous le n° GP 92008 et en tant que gestionnaire de Fonds d'Investissement Alternatifs et d'OPCVM au sens respectif de la Directive AIFM et de la Directive UCITS. Design & Production: AXA IM London.
www.axa-im.fr